PROGRAMME DE FORMATION EPI

1. Présentation

La formation Équipier de Première Intervention (EPI) permet aux salariés désignés d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour réagir efficacement face à un départ de feu dans leur établissement.

Les participants apprennent à identifier les risques incendie, donner l'alerte, mettre en œuvre les moyens de première intervention et participer à l'organisation des secours, dans le respect des procédures de sécurité de l'entreprise.

La formation associe apports théoriques, démonstrations techniques et exercices pratiques.

2. Objectifs généraux

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les mécanismes de naissance et de propagation d'un incendie.
- Identifier les principales classes de feu.
- Reconnaître les différents agents extincteurs et leurs domaines d'utilisation.
- Identifier et localiser les moyens de secours de leur établissement.
- Connaître le rôle et les missions d'un équipier de première intervention.
- Donner l'alerte et transmettre les informations utiles.
- Utiliser un extincteur adapté sur un départ de feu simulé.
- Intervenir dans les limites de leurs compétences et sans se mettre en danger.
- Participer à l'organisation de l'évacuation et à l'accueil des secours.

3. Compétences opérationnelles visées

À l'issue de la session, le stagiaire devra savoir :

1. Reconnaître une situation présentant un risque incendie.
2. Identifier le combustible, le comburant et la source d'énergie.
3. Choisir un moyen d'extinction adapté au scénario.
4. Vérifier les conditions permettant une éventuelle intervention.
5. Mettre en œuvre un extincteur en respectant les consignes.
6. Alerter les secours et communiquer les informations essentielles.
7. Se retirer immédiatement lorsque les conditions deviennent dangereuses.
8. Rendre compte de l'intervention.

4. Public concerné

- Salariés désignés équipiers de première intervention.
- Personnel volontaire chargé de participer à la sécurité incendie.
- Responsables de services.
- Personnel technique et administratif.
- Agents travaillant dans des établissements recevant du public ou des locaux professionnels.

5. Moyens pédagogiques

- Présentation PowerPoint.
- Extincteurs de démonstration.
- Extincteurs opérationnels adaptés aux exercices.
- Bac à feu pédagogique sécurisé, si disponible.
- Simulateur de départ de feu.
- Plan d'évacuation de l'établissement.
- Consignes de sécurité incendie du site.

6. Méthodes pédagogiques

- Présentation des connaissances essentielles.
- Questionnement et échanges avec les stagiaires.
- Démonstration des techniques d'utilisation.
- Manipulation individuelle des extincteurs.
- Mises en situation et analyse des comportements.

7. Modalités d'évaluation

L'évaluation est réalisée tout au long de la formation.

Elle comprend :

- Un positionnement initial.
- Un questionnaire de connaissances.
- Une évaluation pratique de manipulation.
- Une mise en situation professionnelle.
- Un bilan individuel des acquis.

8. Validation

Une attestation de fin de formation est remise au participant à l'issue de la session.

Cette formation constitue une formation pratique interne de sécurité incendie et ne délivre pas une certification professionnelle nationale.
